

la (N°5) - MARS - AVRIL - 2021 Gazette TRONVILLOISE

BULLETIN MUNICIPAL



- SOMMAIRE -

Le mot des élus - Présentations - Etat civil - Délibérations - Vie du village - Patrimoine et Environnement - Vue sur... - Informations - Parole de Tronvillois - Dates à retenir

- LE MOT DES ELUS -

« Chères Tronvilloises, chers Tronvillois,

la fin de l'hiver approche, nous remercions les services techniques pour leur efficacité pour le salage et le déneigement des routes. Place au printemps et aux beaux jours, nous comptons sur vos talents de jardinier afin de nous aider à embellir et fleurir le village en vue du prochain concours de maisons et balcons fleuris.

Nous espérons que le soleil vous apportera un peu de réconfort et de gaîté dans votre quotidien.

- PRÉSENTATION -

- **REGIS HUSSON** - Adjoint aux travaux -

Marié, 1 enfant, jeune retraité de chez Evobus, novice en qualité d'adjoint aux travaux et à la sécurité, je suis dévoué dans ma fonction. Mon rôle est la gestion de l'équipe des services technique (composée de 6 personnes), la responsabilité des bâtiments, la voirie, la propreté du village, de la faune et la flore communale. De plus, je suis président de l'association du karaté club de Tronville. Je donne volontairement de mon temps à Tronville Animation.



- **ANAÏS NICOLAS** - Agent administratif -

Habitante de Tronville en Barrois, j'ai intégré l'équipe administrative en février 2020. Mes missions principales sont l'accueil du public, la comptabilité, les actes d'urbanisme ainsi que la gestion de la cantine scolaire, du cimetière. Je viens de finir la formation de gérante de La Poste, ce qui me permettra de prendre ce rôle au sein de la mairie si nécessaire. D'humeur très joyeuse, je vous accueille tous les jours avec le sourire.



- ETAT CIVIL -

NAISSANCE

Mahdy KIRSCH - 6 janvier 2021

*Félicitations aux parents et
bienvenue au nouveau-né*

DÉCÈS

Roger VANHIE - 11 janvier 2021

Daniel SIMON (80 ans) - 4 février

Audrey ROUYER née WAGENHEIM (27 ans) - 8 février

Mathieu BONNET (36 ans) - 17 février

Rose MARECHAL née VARINOT (84 ans) - 21 février

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches

- DÉLIBÉRATIONS -

Conseil du 19 Février 2021

■ **VENTE DE PARCELLES :** Le conseil accepte la vente de 3 parcelles du lieu-dit "Le Bouvret" à :

- M. Anthony GIMONDO et Mme Déborah GLAUDEL les parcelles cadastrées : AD 454, AD 460 et AD 468 pour une surface totale arpentée de 665 m² au prix de 25€ le m² soit un montant total de 16 625 €.

- M. Joffrey MUSTER les parcelles cadastrées : AD 453, AD 461 et AD 467 pour une surface totale arpentée de 665 m² au prix de 25€ le m² soit un montant total de 16 625 €.

- M. Jonas MAJEWICZ et Mme Julia RONDEAU les parcelles cadastrées : AD 452 , AD 462 et AD 466 pour une surface totale arpentée de 665 m² au prix de 25€ le m² soit un montant total de 16 625 €.

Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge des acheteurs.

■ **MUTUELLE DE GROUPE :** La collectivité est adhérente au contrat de participation de TERRITORIA Mutuelle, négociée par le

centre de gestion, concernant la prévoyance complémentaire des agents. Le contrat d'assurance groupe arrive à son terme le 31 décembre 2021. Une nouvelle procédure de mise en concurrence doit être lancée par le centre de gestion afin de pouvoir faire bénéficier aux collectivités et établissements publics des taux et garanties négociés pour une nouvelle période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022. La collectivité mandate le Centre de Gestion en vue de la négociation et la souscription, pour son compte, de contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

■ **REGLEMENT DE PÊCHE 2021 :** Le conseil municipal, après délibération, valide le règlement de pêche 2021 à l'étang de la Garrenne ainsi que les modifications au règlement (dates d'ouvertures et fermetures, tarifs).

■ **TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'URBANISME :** La commune ayant exprimé son opposition en date du 27 novembre 2020, il est nécessaire que le conseil municipal se prononce à nouveau pour confirmer sa position avant le 18 mars 2021. Après délibération, le conseil municipal se prononce favorablement (à 8 voix pour et 7 voix contre) en faveur du transfert à la communauté d'agglomération Bar le Duc sud Meuse de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale ; transfert qui sera effectif le 19 mars 2021 sauf opposition de communes membres dans les conditions rappelées ci-dessus ; donne tout pouvoir à la Présidente ou à l'un de ses vice-présidents ou conseillers délégués pour signer tout document à intervenir et mener à bien le dossier.

- VIE DU VILLAGE -

ECOLE PRIMAIRE DU BOUVRET



Ouverte en 1965, l'école primaire du Bouvret située rue de l'Ornain, regroupe les classes de la petite section au CM2. La classe débute à 8h30 jusqu'à 11h45 le matin, et de 13h30 à 16h15 l'après midi, sur une semaine de 4 jours. Les enfants peuvent être accueillis de 7h à 18h30 grâce au service de garderie.

L'école dispose de 7 salles de classes et notamment d'une salle de motricité équipée pour la maternelle, d'une salle informatique pour l'élémentaire...

L'équipe éducative de 2020-2021 est composée de 7 enseignants, 2 ATSEM et une éducatrice sportive.

111 enfants
scolarisés cette
année



Niveau ❶



« Un pou et une fourmi font la course. Lequel ou laquelle va gagner ? »

DEVINETTES

Niveau ❷

« A la mairie pour les mariés - à la barre pour la vérité - sur la piste pour le passé, qui suis-je ? »



Niveau ❸

« Le pape en à un mais ne l'utilise pas - ton père en a un et ta mère l'emploie - les nonnes n'en ont pas besoin - Qui est-ce ? »

HOMMAGE - Daniel SIMON



Daniel SIMON nous a quittés le 5 Février âgé de 80 ans. Né à Nançois sur Ornain en 1940, il avait épousé Noelle SOUVAIS (décédée en 2014) avec qui ils ont eu 3 enfants (Régis, Caroline et Virginie), 6 petits enfants et 2 arrières petits enfants.

Il a effectué sa carrière professionnelle à la Rhovyl. Daniel aimait le jardinage, et était passionné par la philatélie. Très croyant il faisait partie de l'équipe pastorale pour l'animation de la paroisse; il a effectué le pèlerinage du Rosaire à Lourdes avec sa femme, puis à Montmartre et à la Chapelle Notre Dame de la médaille miraculeuse à Paris.

Homme dévoué, il s'est occupé du club des Anémones (majorettes/twirling bâton) pendant de nombreuses années. Ancien combattant il participait aux réunions hebdomadaires et aux cérémonies officielles. Il s'intéressait beaucoup au devoir de mémoire et adhérait au Souvenir français.

Nous nous souviendrons de son humour et présentons nos sincères condoléances à sa famille, ses amis et toutes ses connaissances.

— PÊCHE étang de la GARENNE —

La pêche à l'étang de la Garenne sera ouverte à partir du samedi 3 avril. Les cartes de pêches sont délivrées en mairie (selon les horaires d'ouverture). Veuillez vous munir de votre pièce d'identité et d'une photo d'identité. Le règlement intérieur y est disponible. **Tarifs année 2021:**

Adulte : tronvillois : 35 € / extérieur : 45 €

Enfant : 12-18 ans : 20 € / - 12 ans : 5€

Invitation à la journée : 10 €

RECYCLAGE



Des copeaux naturels provenant de l'élagage communal sont à votre disposition pour le paillage de vos jardins. Disponible sur demande auprès de M. Régis Husson.

Contact à la mairie : **03.29.78.80.66**

DÉCHETS VERTS

La benne à déchets verts sera ouverte à partir du **samedi 03 avril** de 8h00 à 11h45 (uniquement les samedis).

- PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT - CURE DE JOUVENCE EN FORÊT



■ Depuis 5 ans, quasiment aucune vente de bois n'avait été réalisée, car le choix de l'ONF, gestionnaire pour le compte de la commune, était de mettre en vente les parcelles sur pieds (visite de forêt, problèmes de pente, impossibilité de connaître la qualité du bois, donc pas d'achats ou propositions à des prix non intéressants).

Malgré la réticence de l'ONF, la nouvelle équipe municipale chargée de la gestion des bois municipaux, a décidé d'inverser le problème, et payer des bûcherons pour abattre et débarder les grumes marquées.

■ Les acheteurs pouvaient ainsi juger de la qualité des produits proposés, et ainsi enchérir beaucoup mieux.

Nous avons fait un effort sur les bois fatigués par sécheresses et vieillesse.

Les frênes étant quasiment tous malades, nous avons décidé d'en couper un gros lot cette année, et nous ne nous sommes pas trompés, car le lot estimé au minimum 5 000.00 € a été adjugé aux enchères 17 059.00 €.

■ Une seconde vente aura lieu au printemps, avec des chênes et hêtres, dont certains de qualité exceptionnelle (visibles coté Nant le Grand), ainsi que du bois d'industrie, qui devraient nous donner encore de bonnes rentrées financières.

12 affouagistes habitants de la commune, parachèvent le travail engagé pour améliorer notre poumon vert municipal.



Gérard Leblanc,
responsable des bois

RÉPONSE A LA CHARADE - Gazette n°4

« FER À CHEVAL »

Selon la légende, les fers à cheval étaient positionnés ainsi pour empêcher la venue de Satan ou plus pragmatiquement pour attacher les animaux.



- VUE SUR... -



TARIFS TRUITELLE

Adultes Tronvillois : 35 €

Adultes Extérieurs : 45 €

12-18 ans : 20 €

- 12 ans : 5 €

Invité à la journée : 10 €

L'AAPPMA LA TRUITELLE



L'association de pêche affiliée à la fédération nationale regroupe les communes de Tronville, Guerpont, Silmont et Longeville. Les cartes de pêches sont vendues à la **jardinerie LECLERC** de Longeville, ou sur internet. En 2020 nous avons enregistré **174 adhérents pêcheurs**. Le jeudi 4 mars a eu lieu le rempoissonnement de l'Ornain avec 200

kg de truites Fario et 290 kg de truites arc-en-ciel, pour un montant total de **2800 €**. A la mi-juillet, nous ajouterons 8000 truitelles de 10 cm pour un montant de **1376 €**. L'ouverture des rivières de 1^{ère} catégorie est prévue le **samedi 13 Mars** (sous réserves des décisions gouvernementales).

Le président, **René Perrot**

La commune gère l'**étang privé de la Garenne**. Lieu de calme et d'agrément, il permettra dès le samedi 3 avril, de pêcher les poissons blancs. La pêche aux carnassiers (sandre, brochet) ouvrira seulement le 1^{er} mai. La pêche aux leurres (cuiller, mouche) est interdite comme la pêche de nuit. La carte et le règlement sont disponibles au secrétariat de la mairie. Un nettoyage des rives va être réalisé par l'équipe des services techniques, pour améliorer ce havre de paix pour pêcheur, promeneurs et autres amoureux de la nature.

Cf : Article « **vie du village** »

- INFORMATIONS -



■ Depuis plusieurs années, notre commune fait face à des actes d'incivilités dont des dépôts sauvages et plus récemment le caillassage du bâtiment de la mairie. Nombre de nos concitoyens ont subi des vols et des dégradations. Le conseil municipal, après avoir rencontré et échangé avec le référent sureté de la gendarmerie, a décidé d'installer un système de vidéoprotection sur la commune.

Ce système a pour but de nous rassurer, de dissuader et d'aider les forces de l'ordre à résoudre les enquêtes. Dans les communes équipées d'un système de vidéoprotection les dégradations des biens publics ont baissé.

■ Les 15 caméras seront installées dans le respect des articles L251-1) L251-8 du code de la sécurité intérieure et de l'arrêté du 3 aout 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance.

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000033460217/2017-11-05/>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000649127/2021-01-26/>

Des panonceaux d'information au public seront installés à toutes les entrées de notre commune ainsi qu'à la mairie.



■ Un dossier a été déposé en préfecture pour solliciter l'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection, dossier qui sera présenté à la prochaine Commission Départementale des Systèmes de Vidéoprotection .

Des dossiers seront déposés pour obtenir des subventions.

Pour plus d'information le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés : <https://www.cnil.fr/>

- PAROLES DE TRONVILLOIS -

Chers lecteurs, cet espace vous est dédié. Nous vous donnons la parole, anonymement ou non, faites nous part de vos questions, de vos suggestions, de vos témoignages... Découpez cet encart et déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie quand bon vous semble. (Possibilité par mail : contact@mairie-de-tronville.fr).

Nous répondrons à vos questions les plus pertinentes dans la prochaine Gazette. Si vous souhaitez une réponse individuelle par courrier n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées. Dans l'attente de vous lire, à vos plumes...

Votre message : _____

- Vous ne souhaitez pas une réponse individuelle
- Vous souhaitez une réponse individuelle par courrier ou courriel, remplissez vos coordonnées :**

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Courriel :



- DATES À RETENIR -

MERCREDI 24 MARS : Don du sang par IFS de 16h à 19h30 - salle des fêtes

SAMEDI 24 AVRIL : Souvenir des déportés - 17h30 - Cimetière

SAMEDI 8 MAI : Cérémonie victoire 1945 - 10h00 Place du monument

- RESTONS CONNECTÉS -



Tronville en Barrois Mairie



contact@mairie-de-tronville.fr



03.29.78.80.66

Numéro d'astreinte en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture)
06.33.87.17.18

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h30

Horaires du bureau de Poste : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI : 9h15-12h/13h30-16h15

